

## LE DROIT MONDIAL SELON PAUL OTLET

Benoit FRYDMAN

Professeur à la faculté de droit  
de l'Université libre de Bruxelles (ULB)  
Président du Centre Perelman de philosophie du droit

Plus encore qu'un professeur et une collègue, Nadine Watté a été pour moi une confidente et un soutien. Alors qu'elle nous initiait aux subtilités et aux mystères du droit international privé, Nadine a reçu longuement et à plusieurs reprises le jeune avocat stagiaire que j'étais, encore étudiant en « licence spéciale », mais déjà assistant en droit des obligations, qui, en proie aux tourments du doute, cherchait sa voie entre le barreau et l'université, entre le droit et la philosophie. Son oreille attentive et bienveillante, son sourire réconfortant et ce regard pétillant et amusé qui dédramatise et rassure, mais dit aussi la complicité des intelligences, ses paroles soigneusement pesées, prononcées sur un ton très serein m'ont rassuré et insufflé ce soupçon de confiance en soi indispensable pour oser tracer sa propre voie. Cette complicité bienveillante de Nadine ne s'est jamais démentie et alors que j'avais la chance de la retrouver, très peu d'années plus tard, comme collègue à la faculté, elle m'a à nouveau aidé à affronter ensemble certains aspects éprouvants de la vie académique. Quelle meilleure occasion que cet hommage rendu par ses amis pour la remercier publiquement de ses bienfaits.

Lorsque les éditeurs de ce livre m'ont proposé de collaborer à ce volume, j'ai immédiatement pensé à Paul Otlet, persuadé qu'il y avait chez cet homme passionné de paix et de justice, mais aussi d'art, de sciences, de livres et de toutes les formes de communication, plusieurs facettes qui intéresseraient et toucheraient Nadine Watté.

Paul Otlet est à la fois et paradoxalement l'une des figures les plus célèbres et l'une des plus méconnues des juristes de l'École de Bruxelles (1). Sa célébrité posthume, il l'a doit au *Mundaneum* bien

---

(1) « L'École de Bruxelles » est le nom généralement donné au niveau international, et pour la première fois en 1907 (P. LAPIE, « Notes et mémoires de l'Institut Solvay (Sociologie) », *La revue scientifique*, t. VII, n° 2, 1907, pp. 42 et s., spéc. p. 49), pour désigner le groupe et les travaux

sûr, mais surtout à quelques chercheurs et passionnés belges (2) et étrangers (3), qui l'ont exhumé de l'oubli complet où il était tombé pour le voir aujourd'hui reconnu comme l'un des premiers précurseurs de l'Internet et l'un des principaux fondateurs des sciences de l'information et de la communication.

À la fois visionnaire et utopiste, mais aussi homme d'action, entrepreneur infatigable de projets colossaux et ingénieur de réseaux techniques et humains, il eut tout au long de sa vie deux grands centres d'intérêt : le livre (4) et le monde (5), auxquels il consacra dans sa maturité deux grands ouvrages de synthèse. D'abord le livre, et plus généralement tous les supports de la connaissance et des œuvres d'art. Otlet passa sa vie à les répertorier et à multiplier les moyens d'extraire, de compiler et de diffuser les informations qu'ils contiennent. Il intrigua le grand écrivain argentin Borges, lui-même bibliothécaire obnubilé par les livres, qui évoque à plusieurs reprises le personnage et son projet dans son œuvre, à la fois sceptique sur l'entreprise et hypnotisé par son ambition (6).

---

transdisciplinaires des professeurs et intellectuels bruxellois qui, à partir de 1886, ont notamment créé la sociologie belge et repensé le droit et ses techniques comme une science sociale et un instrument au service de la réforme sociale. Les travaux de l'École de Bruxelles se sont renouvelés et prolongés sur plusieurs générations et ont connu une nouvelle célébrité après la Seconde Guerre mondiale par l'action des philosophes, sociologues et juristes, disciples d'Eugène Dupréel, qui en ont revendiqué le nom et l'héritage. Dans les travaux récents consacrés à l'École de Bruxelles, voy. not. le n° spéc. que la revue *Anamnèse* (2014, n° 10) a consacré à la « Généalogie des sociologues et anthropologues belges disparus » et en partic. les art. : K. WILS et A. RASMUSSEN, « La sociologie en perspective transnationale : Bruxelles, 1890-1914 », pp. 13-29 ; et M. BOLLE DE BAL, « L'École de Bruxelles et ses trente glorieuses », (pp. 75-95). B. FRYDMAN et G. LEWKOWICZ (dir.), *Le droit selon l'École de Bruxelles*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, à paraître.

(2) Parmi les Belges, soulignons le rôle de Benoit Peeters et du dessinateur François Schuiten. B. PEETERS en témoigne lui-même dans « Paul Otlet, le bibliographe rêveur », *Hypertextes. Revue de la BNF*, 2012/3, n° 42, pp. 5-12. Et bien sûr l'ouverture à Mons du *Mundaneum* comme espace d'expositions (1992) et centre d'archives (1998), qui est une sorte de musée Otlet et La Fontaine et fait énormément pour la redécouverte de leurs œuvres.

(3) Il faut citer ici d'abord et avant tout le chercheur australien Raynard W. Boyd qui a le premier contribué à sortir Otlet de l'oubli, non sans mal d'ailleurs, puisque son premier ouvrage en anglais n'a pu être publié qu'à Moscou en 1975 : R.W. BOYD, *The Universe of Information. The Work of Paul Otlet for Documentation and International Organisation*, Moscou, Vinti, 1975. Il a publié depuis plusieurs articles importants sur son auteur fétiche dans les revues principalement américaines. En 2014, l'auteur américain A. WRIGHT a publié *Cataloging the World. Paul Otlet and the Birth of the Informational Age*, New York, OUP. En 2012, le *World Science Festival*, une organisation américaine, l'a désigné comme le premier précurseur d'Internet.

(4) P. OTLET, *Traité de documentation : le livre sur le livre. Théorie et pratique*, Bruxelles, Editions Mundaneum, 1934.

(5) P. OTLET, *Monde. Essai d'universalisme : Connaissance du Monde, Sentiments du Monde, Action organisée et Plan du Monde*, Bruxelles, Editions Mundaneum, 1935.

(6) J.L. BORGES, « La langue analytique de John Wilkins », in *Enquêtes*, Paris, Gallimard, 1992, Borges s'en prend explicitement à l'entreprise d'Otlet et La Fontaine : « L'Institut bibliographique de Bruxelles pratique lui aussi le chaos : il a morcelé l'univers en mille subdivisions, le n° 262 correspondant au pape ; le 263, au jour du Seigneur ; le 268, aux écoles du dimanche ;

Otlet ne se contenta pas de classer les livres cependant. Il en publia lui même plusieurs ainsi que de nombreuses brochures (7), la première, dès l'âge de quatorze ans, d'une quarantaine de pages, qu'il illustra de ses dessins. Elle a pour sujet l'île du Levant (8), l'une des trois merveilleuses îles d'Hyères, avec Porcros et Porquerolle. Le jeune Paul la connaissait bien pour y avoir séjourné souvent en vacances ou en convalescence. Il faut dire que l'île appartenait alors à son père Édouard Otlet, « le roi des tramways », financier et sénateur catholique, dont la fortune s'éleva beaucoup avant de connaître les déboires de la faillite (9).

Le monde fut l'autre grande passion de Paul Otlet. Né à l'époque de ce qu'on appelle parfois aujourd'hui « la première mondialisation » (10), il fut pleinement un homme de son temps, mais un penseur très en avance sur son époque. Il avait négocié avec beaucoup d'avance le « tournant global des sciences sociales » (11) et considérait toutes les questions, non seulement scientifiques, mais sociales et politiques, ainsi que le droit, d'emblée à l'échelle du monde (12). C'est d'ailleurs lui qui inventa le terme « mondialisation » en 1916, soit il y

---

le 298, au mormonisme, et le 294, au brahmanisme, au bouddhisme, au shintoïsme et au taoïsme. Il ne répugne pas aux subdivisions hétéroclites ; par exemple, le n° 179 : « Cruauté avec les animaux. Protection des animaux. Le duel et le suicide du point de vue de la morale. Vices et défauts variés. Vertus et qualités variées » ». Le célèbre extrait de l'encyclopédie chinoise, que l'on trouve aussi dans ce texte et qui sera repris par Michel Foucault au début des *Mots et les choses*, moque à la fois les travaux de l'évêque Wilkins et nos deux Bruxellois. Mais, dans d'autres nouvelles, en particulier « Le livre de sable » (in J.L. BORGES, *Le livre de sable*, Paris, Gallimard, 1983) ou « La bibliothèque de Babel » (J.L. BORGES, *Fictions*, Paris, Gallimard, 1951), on saisit bien la fascination et la rêverie que suscite chez Borges un tel projet. Sur cette question, voy. B. PEETERS, « La revanche d'Otlet », postface au livre de F. LEVIE, *L'homme qui voulait classer le monde. Paul Otlet et le Mundaneum*, Bruxelles, Les impressions nouvelles, pp. 321 et s.

(7) La bibliographie complète des œuvres de Paul Otlet, dressée par Rayward W. Boyd est consultable sur le site de la *Sciences of Information School* de l'Université d'Illinois aux États-Unis à l'adresse [people.ischool.illinois.edu/~wrayward/otlet/otbib.htm](http://people.ischool.illinois.edu/~wrayward/otlet/otbib.htm).

(8) P. OTLET, *L'île du Levant*, typographie et lithographie de E. GUYOT, 1882.

(9) La famille Otlet céda l'île au gouvernement français en 1892, à l'exception d'une parcelle de 65 hectares qui demeurèrent leur propriété jusqu'en 1928, sur laquelle est établi aujourd'hui Héliopolis, le célèbre domaine naturaliste de l'île du Levant.

(10) S. BERGER, *Notre première mondialisation. Leçons d'un échec oublié*, coll. La république des idées, Paris, Seuil, 2003. Beaucoup d'historiens font toutefois remonter la « première mondialisation » aux grandes découvertes et à la conquête du monde par les Européens, c.-à-d. au début de l'époque moderne.

(11) A. CAILLE et S. DUFOIX (dir.), *Le tournant global des sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2013.

(12) Il écrit en 1893 avec La Fontaine : « Par leur objet même, les sciences sociales sont essentiellement internationales. Non seulement, elles sont cultivées par toutes les nations, mais encore l'interdépendance des faits économiques ou juridiques impose, à quiconque s'en occupe, de ne pas rester confiné dans les frontières d'un seul État » (*Office international de bibliographie sociologique*, 1893, p. 8).

a exactement un siècle. Figure du mouvement internationaliste, avec son inséparable ami Henri La Fontaine, ils furent les infatigables militants de la paix et de la réforme sociale, mais aussi les bâtisseurs actifs des réseaux et des organisations d'une société civile mondiale qui commençait alors seulement à prendre forme.

Bâtisseur, ce passionné d'architecture le fut d'ailleurs à plus d'un titre. L'hôtel qu'il a fait bâtir et qui porte encore son nom, dont les plans ont été dessinés par Rysselberghe et la décoration intérieure confiée à Henry van de Velde, témoigne des débuts de l'art nouveau à l'angle de la rue de Livourne et de la rue Florence à Ixelles (13). Otlet s'adressera à nouveau à Rysselberghe pour dessiner une station balnéaire moderniste, Westende. Il n'en reste rien aujourd'hui, car les Allemands l'ont détruite de fond en comble pendant la Guerre de 14-18. Cela ne le découragea pas pour autant de poursuivre pendant le reste de sa vie le projet bien plus ambitieux encore de construire une cité mondiale, qu'il envisagea d'abord à Bruxelles, puis dans d'autres lieux, en particulier à Genève, pour laquelle les plans furent dessinés par Le Corbusier, mais qui ne vit jamais le jour (14).

Intéressé par toutes les formes et tous les supports de la connaissance et de la culture, Paul Otlet a également conçu et réalisé la première base de données iconographique au monde, contribué à l'invention du microfilm, créé et conservé le premier musée du Cinquantenaire, qu'il consacra aux cultures et aux civilisations du monde (15). C'était véritablement un homme universel, au sens où on le dit des grands esprits de la Renaissance, plus proche à cet égard sans doute d'un Vinci que d'un Pic de la Mirandole, ou au sens des encyclopédistes du XVIII<sup>e</sup> siècle, lui qui conçut le projet et les moyens d'une encyclopédie mondiale des savoirs.

Quelle place cet esprit universel réservait-il au droit, sa discipline d'origine ? Une place centrale au croisement de ces deux passions pour le livre et le monde. Il développera, ici encore en précurseur, l'idée que le droit est déjà nécessairement mondial et qu'il doit être pensé et construit à ce niveau. Il dessine ainsi les traits principaux de ce qu'on appelle aujourd'hui le « constitutionnalisme global », mais selon

---

(13) Construit entre 1894 et 1898, l'hôtel Otlet abrite aujourd'hui le cabinet d'avocats d'Alain Berenboom, qui est également professeur émérite de la faculté de droit à l'ULB.

(14) C. COURTHIAU, « La Cité Internationale 1927-1931 », in *Le Corbusier à Genève 1922-1932*, Lausanne, Payot, 1987, pp. 53-69.

(15) Voy. les art. de V. MONTENS, « Paul Otlet et le Cinquantenaire » et de F. MAIRESSE, « Paul Otlet, apprenti muséologue », in *Paul Otlet, fondateur du Mundaneum (1868-1944). Architecte du savoir; Artisan de paix*, Bruxelles, Les impressions nouvelles, 2010.

une approche sociale et pragmatique, tout à fait caractéristique de l'École de Bruxelles, où il anticipe de manière étonnante certains instruments actuels de la gouvernance globale. Cette dimension juridique de l'œuvre d'Otlet demeure méconnue, en dépit de l'intérêt soutenu que suscitent à nouveau sa vie et son œuvre. Je tenterai de l'esquisser ici, sans l'enfermer, ce qui serait pour le coup complètement absurde, dans un carcan disciplinaire, ni l'isoler des autres aspects de sa vie et de son œuvre dont elle fait intimement et indissociablement partie.

Né à Bruxelles en 1868, Paul Otlet est instruit par les Jésuites du collège Saint-Michel. Il entame ensuite des études de droit à l'Université de Louvain qu'il quitte bientôt pour un séjour à Paris, avant de rejoindre l'Université libre de Bruxelles, où enseigne son oncle Paul Héger (16). Ce départ de Louvain pour l'ULB, Otlet l'expliquera plus tard en disant qu'il avait perdu la foi. C'est en tout cas un choix lourd de sens et de conséquences dans le contexte de l'époque, qu'il faut évoquer ici.

Paul Otlet a 18 ans en 1886, l'année de la répression sanglante par l'armée des grandes grèves lancées par le mouvement ouvrier, qui projette la question sociale au premier rang de l'agenda politique belge. C'est aussi et non sans rapport le début d'une crise sans équivalent dans le monde académique belge que provoque le « tournant sociologique » qui s'amorce et le débat violent sur l'introduction d'un enseignement de sciences sociales et tout particulièrement de sociologie dans les universités. Alors que le pape condamne sans appel la sociologie avec les idées modernistes et le pragmatisme, il prône le retour à la pensée de Thomas d'Aquin et confie au futur cardinal Désiré Mercier la mission de mener la contre-attaque depuis l'Université de Louvain, qui devient ainsi le fer de lance de la réaction néothomiste. Toutes les velléités modernistes et l'enseignement de la sociologie y sont bientôt interdits. Il n'y aura pas de *cursus* complet de sociologie à Louvain avant 1945 (17).

---

(16) Quelques années plus tard, en 1889, Solvay confiera à Paul Héger la direction de son premier institut, l'Institut de physiologie. En 1892, Héger organisera à Bruxelles le III<sup>e</sup> Congrès international d'anthropologie, dont Paul Otlet sera le secrétaire académique. Le Congrès portera essentiellement sur la critique des thèses positivistes en criminologie, en particulier celle très en vogue à l'époque de la détermination d'un « type criminel » par les caractères physiques, dont notre grand médecin montrera l'absence de fondement.

(17) Sous l'impulsion du Chanoine Leclercq, le fils du célèbre procureur général près la Cour de cassation.

À l'Université libre de Bruxelles au contraire, les idées nouvelles sont portées avec vigueur par une nouvelle génération éprise des idées positivistes et évolutionnistes et enthousiaste à l'idée de développer, à la suite de Comte, Quetelet et Spencer, une véritable science positive de la société afin d'en résoudre les problèmes et de la conduire sur le chemin du progrès. Ces jeunes libéraux, et parmi eux les futurs premiers socialistes, créent de toutes pièces la sociologie belge et donnent naissance à ce que l'on commencera d'appeler quelques années plus tard « l'École de Bruxelles ». Ils ont pour porte-drapeau le juriste Guillaume De Greef, qui vient de publier, en 1886 précisément, le premier tome de son *Introduction à la sociologie* aux Presses universitaires de France (18).

De Greef devient, dès 1889, le premier professeur d'un enseignement puis d'un département de sciences sociales, créé à l'ULB, dans le giron de la faculté de droit. Les professeurs de droit de l'époque acquis aux idées nouvelles, tels Georges Cornil, Maurice Vauthier, Eugène Goblet d'Alviella et Adophe Prins, y enseigneront également (19). Ceux-ci développent et initient leurs étudiants au « droit social », qui ne désigne pas encore à l'époque une branche du droit, mais bien une conception et une philosophie qui conçoit le droit comme le produit de la société et l'instrument de sa réforme (20). Paul Otlet, qui sera proclamé docteur en droit de l'ULB en juillet 1890 (21), a donc été formé par eux et fait partie de la toute première génération d'étudiants qui a

---

(18) G. DE GREEF, *Introduction à la sociologie (première partie) : Éléments*, Bruxelles/Paris, Mayolez/Alcan, 1886 ; *id.*, *Introduction à la sociologie (deuxième partie) : Fonctions et Organes*, Bruxelles/Paris, Mayolez/Alcan, 1889. Son ouvrage fera l'objet d'un compte rendu très critique de Durkheim (E. DURKHEIM, « De Greef, introduction à la sociologie », *Rev. philo.*, n° 22, 1886, pp. 658-663), qui proposera bientôt une sociologie radicalement différente de la sociologie pragmatique bruxelloise. Il en ira de même plus tard de Max Weber, lui aussi très critique à l'égard des Bruxellois.

(19) Voy. le programme des cours reproduit dans ULB, *Enseignement des sciences politiques et sociales*, Bruxelles, Bruylant-Christophe et C<sup>ie</sup>, 1898, pp. III et s. Cf. égal. E. GOBLET D'ALVIELLA, *1884-1909, l'Université de Bruxelles pendant son troisième quart de siècle*, Bruxelles, M. Weissenbruch, 1909, pp. 131-138.

(20) M. Vauthier voit dans le droit « la plus ancienne et la plus achevée des sciences sociales » (M. VAUTHIER, *À propos de l'enseignement du droit*, Bruxelles, Lefèvre, 1903, p. 21). Henri De Page, vingt ans plus tard et de manière plus radicale encore, fera de la science du droit « une science sociale, une branche de la sociologie, science vivante et expérimentale par excellence » (H. DE PAGE, *De l'interprétation des lois: contribution à la recherche d'une méthode positive et théories en présence*, t. II, Paris, Payot, 1925, p. 321, n° 2).

(21) J. HELLEMANS, « Paul Otlet (1868-1844) Fondateur du mouvement bibliologique international », 19<sup>e</sup> Colloque international de bibliologie, Alexandrie, communication écrite consultable sur [www.aib.ulb.ac.be/colloques/2006-alexandrie/fulltext/hellemans.pdf](http://www.aib.ulb.ac.be/colloques/2006-alexandrie/fulltext/hellemans.pdf).

pu suivre les nouveaux enseignements de sciences sociales (22). Guillaume De Greef sera d'ailleurs l'un des inspireurs de sa pensée et de son œuvre (23).

Mais la création audacieuse de cet enseignement très novateur et la désignation de De Greef n'est en réalité qu'un compromis provisoire dans un conflit majeur qui oppose, au sein même de l'ULB, les jeunes générations aux anciennes et en particulier aux gardiens du temple spiritualiste, totalement opposés à ce tournant sociologique et positiviste. Dès 1890, les deux partis s'opposent violemment et publiquement autour de la réception d'une thèse de doctorat, qui donne lieu à des mouvements de protestation d'étudiants et de professeurs au nom du libre examen, et à nouveau en 1894, où la rupture est consommée (24). De Greef est renvoyé de l'ULB avec perte et fracas et fonde l'Université nouvelle, avec ses amis juristes progressistes, Paul Janson, Henri La Fontaine, Edmond Picard et d'autres. La scission va perdurer 25 ans, jusqu'au lendemain de la Première Guerre mondiale.

Ernest Solvay joue alors un rôle décisif pour la sociologie belge et le développement de l'école de Bruxelles. Membre du Conseil d'administration de l'ULB et ardent promoteur de la science nouvelle, il crée, au moment de la rupture en 1894, l'Institut des sciences sociales, totalement indépendant des universités, mais dont il confie la direction au grand frondeur Guillaume de Greef, ainsi qu'à Émile Vandervelde et Hector Denis. Dans le même temps, il parvient à éviter la suppression du département des sciences sociales à l'ULB en prenant intégralement en charge ses frais de fonctionnement et le salaire des enseignants.

Le jeune Otlet n'assiste pas en spectateur à cette crise sans précédent. Dès sa sortie de l'université, il a rejoint à 22 ans le cœur du réseau qui fondera bientôt l'Université nouvelle, en entrant comme avocat stagiaire chez Edmond Picard. Il contribue aux grands projets de son maître comme les *Pandectes* et le *Répertoire pratique de*

---

(22) Il faudrait cependant effectuer des recherches complémentaires dans les archives pour savoir s'il les a effectivement suivis et quelle a été son attitude dans les mouvements étudiants de l'époque.

(23) J. F. CROMBOIS, « L'Humanité comme type social ? Paul Otlet et la sociologie », in *Paul Otlet fondateur du Mundaneum (1868-1944). Architecte du savoir, artisan de paix*, Bruxelles, Les impressions nouvelles, 2010, pp. 105-114, spéc. p. 110. De Greef avait en 1905 intitulé son éloge à Élysée Reclus : *L'ère des mondialités*, inventant déjà un autre mot spécifique, qui ne devait cependant pas s'imposer.

(24) Il s'agit des célèbres aff. *Dwelshauwers* et *Élysée Reclus*. Voy., au sujet de ces affaires et de la crise majeure qu'elles provoquèrent au sein de l'ULB, la relation qu'en donne E. GOBLET D'ALNIELLA, 1884-1909, *L'Université de Bruxelles pendant son troisième quart de siècle*, op. cit.

*droit belge* et publie l'année suivante, en 1891, avec trois collègues, le *Sommaire périodique des revues de droit, tables mensuelles de tous les articles juridiques publiés dans les périodiques belges et étrangers* (25). Mais Otlet voit déjà beaucoup plus grand et expose à son patron son projet de cataloguer l'ensemble de toutes les publications juridiques au niveau mondial. Picard lui conseille alors d'aller trouver son ancien secrétaire Henri La Fontaine, qui travaille à un projet similaire dans le domaine des études sociologiques naissantes.

Les deux hommes se rencontrent en 1892 et, se liant immédiatement d'amitié, décident de réunir leurs projets et leurs efforts. Ils sont à la fois très différents et totalement complémentaires. La Fontaine, qui est de quatorze ans l'aîné d'Otlet, est un personnage charismatique. L'un des premiers sénateurs socialistes, spécialiste du droit et de la politique internationale, figure de premier plan du mouvement pacifiste international, La Fontaine, dont les travaux seront couronnés par le prix Nobel de la Paix en 1913, est, avant et juste après la Guerre de 14-18, l'un des principaux représentants de la Belgique dans les conférences diplomatiques. Paul Otlet est lui aussi un homme de réseau, à tous les sens du terme, grand organisateur d'associations, d'organisations et de congrès, mais travaille davantage dans l'ombre. S'ils conçoivent et mènent ensemble leurs grands projets, Otlet en sera la cheville ouvrière, y compris sur le plan technique, où il se révèle à la fois un travailleur infatigable, d'une détermination si obstinée qu'aucune difficulté de quelque ordre que ce soit ne l'arrête jamais, mais aussi un visionnaire et un génie de l'innovation technique.

En 1893, La Fontaine et Otlet créent leur premier Office bibliographique et installent leurs bureaux et leurs premiers répertoires à l'hôtel Ravenstein, où ils sont rejoints l'année suivante par le nouvel Institut des sciences sociales, créé par Solvay. Otlet décrit en ces termes leurs relations avec De Greef, Vandervelde, Denis et les premiers membres de l'Institut : « Ils s'étaient installés comme nous à l'hôtel Ravenstein et partageaient avec nous deux petites chambres. Nous y tenions des réunions tous les jours, eux toutes les quinzaines. Nous assistions à leurs séances et avions mis à leur disposition notre bibliothèque ainsi que nos répertoires. Solvay assurait la charge des locaux. Un employé rendait des services aux deux institutions et leur était attaché. Nous

---

(25) P. BLANCHEMANCHE, J. CASSIERS et P. OTLET, *Sommaire périodique des revues de droit : Table mensuelle de tous les articles et études juridiques publiés dans les périodiques belges et étrangers*, t. 1-3, 1891-1893, Bruxelles, Veuve Ferdinand Larcier, 1891-1893.



prenions un vif intérêt aux travaux de l'Institut et assistions personnellement à ses séances » (26).

La réunion en un lieu de ces deux institutions en herbe, promises toutes deux à un grand avenir, n'a rien de factice, ni de fortuit. Les juristes progressistes qui les dirigent appartiennent au même cercle et participent au même grand projet : mobiliser et développer les connaissances scientifiques pour les mettre au service de réformes indispensables à la nouvelle société industrielle. Ils partagent en outre la même approche pragmatique, si caractéristique de l'École de Bruxelles et qui la distingue radicalement des autres grandes écoles sociologiques, comme celles de Durkheim et de Weber (27). Les Bruxellois sont moins intéressés par les concepts abstraits que par les réalisations concrètes. Ils refusent en outre de se cantonner dans l'attitude d'observateurs scientifiques neutres (28) pour s'engager au contraire pleinement dans la voie des réformes, en y contribuant directement par leurs entreprises.

La Fontaine et Otlet conservent cependant leur indépendance et développent rapidement leur projet dans le tropisme particulier qui est le leur de la société mondiale émergente et de son institutionnalisation. En 1895, ils organisent à Bruxelles le congrès fondateur de l'Office bibliographique international, qui a pour objet « l'établissement d'un Répertoire bibliographique universel » (29). Pour ce faire, ils parviennent à imposer le système de classification décimale universelle, inventé par le bibliothécaire américain Melvin Dewey, lequel préside encore au classement et aux répertoires de nos bibliothèques. Avec l'accord de son auteur, Otlet et La Fontaine perfectionnent considérablement l'outil et développent de nouvelles catégories. Otlet conçoit un code et un système d'encodage standardisé. Ils entreprennent, au prix de ressources importantes, de répertorier l'ensemble des publications sur toutes les matières au niveau mondial. À la veille de la Première Guerre mondiale, plus de onze millions de fiches auront été établies et

---

(26) P. OTLET, cité par F. LEVIE, *L'homme qui voulait classer le monde. Paul Otlet et le Mundaneum*, Bruxelles, Les impressions nouvelles, 2010, p. 61.

(27) Mais la rapproche d'autres courants contemporains comme celui qui se développe à Paris autour du juriste et sociologue Gabriel Tarde et de l'École libre des sciences politiques (ancêtre de Sciences Po) ou encore de l'Institut Worms et à Londres de la London School of Economics and Political Science.

(28) Selon le fameux principe de « neutralité axiologique » posé en 1919 par M. WEBER dans *Le savant et le politique*, Paris, 10-18, 2002.

(29) Créé par A.R. du 12 septembre 1895. L'arrêté officialise un projet entrepris dès 1893, qui a d'abord porté le nom d'Office international de bibliographie sociologique.

classées, ce qui est à la fois substantiel par rapport au total des publications et sans aucun équivalent pour l'époque.

Paul Otlet ne s'en tient pas là. Il assortit le système de classification d'un ensemble de connecteurs logiques, qui préfigurent la technique de l'hyperlien et permettent le passage du projet de catalogue à celui d'une véritable encyclopédie du savoir universel. Il invente en outre le principe du moteur de recherche en incitant les institutions scientifiques à interroger les services du *Mundaneum*, qui traitent jusqu'à 1 500 requêtes par an (30).

Otlet est aussi le premier à prendre conscience de l'importance que va prendre l'image dans le savoir et la culture et crée en conséquence la première base de données iconographique. Il s'intéresse surtout aux technologies de support et de transmission des connaissances (31). Il met au point, avec l'ingénieur de l'ULB Robert Goldschmidt, la « biblio-photo », qui permet la consultation d'ouvrages sur microfilm et microfiches, dont ils sont les inventeurs (32). Mais il voit encore beaucoup plus loin et anticipe, de manière sidérante, dans son *Traité de documentation* la technologie multimédia et l'Internet d'aujourd'hui : « Ici, la Table de Travail n'est plus chargée d'aucun livre. À leur place se dresse un écran et à portée un téléphone. Là-bas, au loin, dans un édifice immense, sont tous les livres et tous les renseignements, avec tout l'espace que requièrent leur enregistrement et leur manutention, [...] De là, on fait apparaître sur l'écran la page à lire pour connaître la question posée par téléphone avec ou sans fil. Un écran serait double, quadruple ou décuple s'il s'agissait de multiplier les textes et les documents à confronter simultanément ; il y aurait un haut-parleur si la vue devait être aidée par une audition. Une telle hypothèse, un Wells certes l'aimerait. Utopie aujourd'hui parce qu'elle n'existe encore nulle part, mais elle pourrait bien devenir la réalité de demain pourvu que se perfectionnent encore nos méthodes et notre instrumentation » (33).

---

(30) Ch. VAN DEN HEUVEL, « Paul Otlet et les versions historiques de la genèse du World Wide Web, du Web sémantique et du Web 2.0 », in *Paul Otlet fondateur du Mundaneum, op. cit.*, pp. 159 et s.

(31) Otlet publie en 1909 à ce sujet un ouvrage sur *La fonction et les transformations du livre*.

(32) Les plus anciens d'entre nous se souviennent des appareils spéciaux qui permettaient de consulter les art. du *Journal des Tribunaux* sur microfilms à la bibliothèque de droit de l'ULB.

(33) P. OTLET, *Traité de documentation : le livre sur le livre, théorie et pratique*, Bruxelles, Mundaneum, 1934, p. 428. En 2012, le *World Science Festival* accrédi-ta la thèse que l'idée d'un accès universel aux connaissances par échange de données est née dans son *Traité de documentation*, paru en 1934, plus de dix ans avant l'article capital de Vannevar Bush et près de 30 ans avant les travaux de Vinton Cerf sur le système de routage des données. Pour une synthèse claire et

Inventeur de génie, Paul Otlet n'est pas pour autant, pas plus que Henri La Fontaine, un pur technicien. Leur entreprise bibliographique s'inscrit clairement et dès le début dans un projet politique. « La Bibliographie, c'est le premier moyen d'organiser les relations internationales », écrivent-ils dans leur manifeste de 1893. « Mettre ensemble les idées des hommes, faire utiliser par les uns les travaux des autres » (34). Ils conçoivent ainsi le répertoire universel des connaissances non comme une fin en soi, mais comme un moyen, un instrument de la construction d'une société civile mondiale.

En 1907, La Fontaine et Otlet franchissent un nouveau palier dans cette construction en créant l'Union des associations internationales, qui tient son congrès fondateur et a son siège social à Bruxelles (35). L'Union a pour objectif de mettre en réseau, renforcer les coopérations et fédérer ce qu'on appellerait aujourd'hui les ONG internationales ou la société civile organisée mondiale. L'Union regroupera, avant la Guerre de 14, la moitié environ de l'ensemble des organisations de ce type existant dans le monde, dont un nombre significatif se concentre d'ailleurs à Bruxelles.

Ce succès est l'une des causes de l'attribution du prix Nobel de la Paix à La Fontaine. Il débouche sur le projet plus ambitieux encore de créer une cité mondiale. Envisagée dès 1907 (36), l'idée connaît un embryon de réalisation avec la création du *Mundaneum* en 1910 dans le Palais mondial érigé pour l'occasion au Cinquantenaire. Paul Otlet envisageait une ville d'environ un million d'habitants, qui devait être Bruxelles à l'origine, « capitale du monde », qui non seulement accueillerait les institutions gouvernementales de la future Société des Nations à constituer, mais un lieu de vie et d'échanges et de rencontres dans tous les domaines scientifique, culturel, artistique et même sportif. N'oublions que nous sommes à l'époque du renouveau de l'Olympisme par Pierre de Coubertin, qui s'inscrit également dans la perspective de cette société universelle des citoyens du monde (37).

---

précise du rôle de précurseur de l'Internet de Paul Otlet, voy. Ch. VAN DEN HEUVEL, « Paul Otlet et les versions historiques de la genèse du World Wide Web, du Web sémantique et du Web 2.0 », *op. cit.*

(34) P. OTLET et H. LA FONTAINE, *L'Office international de bibliographie sociologique : économie sociale, législation, statistiques*, Bruxelles, 1893.

(35) Voy. le site de l'UIA à l'adresse [www.uia.org](http://www.uia.org).

(36) P. OTLET, « Bruxelles, la Capitale du Monde », *Courrier de la Paix*, 13 octobre 1907, pp. 2-3.

(37) Pierre de Coubertin fait partie, tout comme Otlet et La Fontaine, du mouvement internationaliste (voy. *infra*). Otlet le cite d'ailleurs longuement à l'extrême fin de son ouvrage *Monde*. À l'origine, les États sont absents en tant que tels des Jeux olympiques. Il n'y a ni délégations nationales, ni hymnes nationaux. On sait que cela ne durera pas et que les Jeux seront repris en mains et instrumentalisés, jusqu'à aujourd'hui, au service des propagandes nationalistes.

La construction de la société civile mondiale, dont La Fontaine et Otlet s'emploieront leur vie durant à créer les institutions et à dynamiser les échanges, joue un rôle fondamental et premier dans le projet politique et juridique dont ils poursuivent la réalisation. La société civile mondiale constitue en effet pour eux le substrat même d'un *droit mondial* en plein développement. En effet, pour Otlet, qui participe pleinement avec La Fontaine au tournant sociologique de l'École de Bruxelles, « à l'arrière-plan de la matière juridique est donc la Société » (38). La mondialisation, entendue comme le développement des échanges de tous ordres par delà les frontières, a dès lors pour conséquence nécessaire l'émergence d'un droit mondial, qui existe d'ailleurs déjà. Comme l'écrit Paul Otlet : « *La vie elle-même étant devenue universelle, le droit qui n'est que le vêtement juridique de tous les rapports à régler entre les hommes, est devenu irrésistiblement universel lui-même.* Comment des dispositions nationales, arrêtées autrefois pour régler de modestes affaires locales pourraient-elles suffire aux immenses tractations qui aujourd'hui, de pays en pays, de continent en continent, font circuler hommes, capitaux, produits et œuvres de l'esprit ? » (39).

Le droit mondial apparaît donc comme le produit nécessaire de la société mondiale qui se tisse par les relations qui se multiplient par delà les frontières et par les solidarités que créent ces relations, telles qu'elles s'incarnent notamment dans les organisations et les institutions nouvelles à l'échelon planétaire. Cette conception que partagent Paul Otlet et La Fontaine apparaît certainement novatrice, mais pas isolée pour autant. On peut la comparer au « droit intersocial unifié » que George Scelle conceptualise en France dans les années 1930, dans le prolongement des travaux de son maître Duguit (40). Elle s'inscrit plus largement dans le mouvement internationaliste de l'époque, dont La Fontaine est une figure importante et Otlet un grand militant et à l'organisation duquel ils contribuent tous deux.

Le mouvement internationaliste (41) est un mouvement pacifiste et progressiste qui s'oppose essentiellement au nationalisme et à la politique agressive, militariste impérialiste et colonialiste qui en est la conséquence, menée en particulier par les puissances européennes. Si

(38) P. OTLET, *Monde. Essai d'Universalisme*, op. cit., p. 228.

(39) *Ibid.*, p. 229, nous soulignons.

(40) G. SCELLE, « La doctrine de Léon Duguit et les fondements du droit des gens », *Archives de philosophie du droit*, 1932, pp. 83-119. *Id.*, « Le droit constitutionnel international », in *Mélanges Carré de Malberg*, Paris, Sirey, 1933, pp. 503-515.

(41) À ne pas confondre avec l'Internationale ouvrière, d'obédience marxiste.

l'on compte dans les rangs du mouvement de nombreux spécialistes du droit international, ceux-ci rejettent la conception de ce droit qui prévaut à l'époque et souvent encore aujourd'hui d'un droit issu de la volonté des États souverains (42). Les internationalistes, et tout particulièrement Otlet, combattent cette conception en définitive nationaliste du droit international et le principe de souveraineté des États sur lequel elle repose entièrement. La souveraineté empêche en réalité d'assigner aucune limite aux entreprises égoïstes et prédatrices des États, qui font obstacle au développement de solidarités mondiales et surtout menacent dangereusement la paix.

Pour Otlet, l'ordre international des États correspond sur le plan de la philosophie politique à une structure d'Ancien Régime qu'il faudrait renverser. Il écrira des paroles très fortes à ce sujet en 1935, à une époque où il a compris avec d'autres que le monde s'achemine à nouveau vers la guerre : « Tant que subsistera dans les relations internationales la notion surannée de souveraineté, la paix ne sera pas définitive. C'est une révolution à faire dans la vie internationale, le pendant de la révolution qui dans l'intérieur de chaque État a établi le régime représentatif. L'opinion publique peut seule la faire. L'opinion aidée par la théorie, éclairée par les faits, donne la réalité à la conception de la République supranationale » (43).

Otlet préconise en outre de s'attaquer de l'intérieur aux États eux-mêmes en appelant « à travailler à détruire de fond en comble les principes et les structures de l'État national qui s'opposent à la République mondiale » (44).

Les internationalistes entendent substituer au concept de souveraineté des États, les droits de l'homme des citoyens du monde comme fondement d'un droit et d'un gouvernement mondial. Ils inaugurent ainsi le mouvement contemporain du « constitutionnalisme global » en s'attelant à rédiger, avant et plus encore pendant le premier conflit

---

(42) L'expression « droit international » et la redéfinition limitative du droit des gens comme le droit créé par les États souverains pour régir leurs relations sont la création de J. BENTHAM dans *Principles of Morals and Legislation* (1789). L'expression ne s'est imposée que progressivement et vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, où elle commence également à être critiquée, en particulier par le mouvement des internationalistes.

(43) P. OTLET, *Monde. Essai d'Universalisme*, op. cit., pp. 215-216. H. La Fontaine se montrait bien plus prudent encore à l'égard de la souveraineté des États dans son projet de 1916 (H. LA FONTAINE, *The Great Solution. Magnissima Carta*, Boston, World Peace Foundation, 1916, pp. 17 et s.).

(44) P. OTLET, *Monde. Essai d'Universalisme*, op. cit., p. 210. Il est vrai qu'il écrit cette phrase en 1935, dans une période où le nationalisme fanatique s'est emparé de certains gouvernements de l'Europe, en particulier dans les régimes fascistes triomphants.

mondial, des projets de constitution mondiale, qui dessinent les structures et les pouvoirs de la future Société des Nations, ainsi que les modalités par lesquelles les citoyens du monde seront représentés au sein de ces instances de gouvernance.

La rédaction de constitutions mondiales devient à l'époque un exercice très en vogue et un genre en soi de la littérature juridique et politique internationale. La Fontaine et Otlet ne manquent pas d'y sacrifier. Ils publieront chacun de leur côté, pendant la guerre, des projets de Constitution mondiale et de Charte mondiale des droits de l'homme (45). Paul Otlet proposera ainsi l'institution d'un Parlement mondial tricaméral composé de l'Assemblée des États, d'une assemblée des représentants des citoyens et d'une chambre des organisations et associations de la société civile mondiale (46).

Otlet s'engage cependant plus avant que la projection des institutions libérales démocratiques à l'échelle du globe. Pour contrecarrer l'accaparement par les États et spécialement par les puissances coloniales des ressources naturelles de la planète, il propose, en plein conflit, en 1916, de prendre des « mesures de mondialisation » de ces ressources, au sens où l'on parlait déjà de « nationalisations ». C'est le premier sens du mot « mondialisation » par lequel Otlet propose et anticipe, mais dans une version nettement plus musclée, la notion juridique de « patrimoine commun de l'humanité » ou celle de « biens publics mondiaux » développées de nos jours.

L'esprit à la fois inventif et pratique de Paul Otlet ne s'arrête pourtant pas à ces concepts et ces grands desseins. Dans la prospective d'un gouvernement du monde, son esprit ingénieux imagine ici aussi certains instruments et techniques de la gouvernance mondiale. C'est ainsi qu'il préconise la création d'une monnaie mondiale, qu'il baptise « le franc postal universel » et la création d'une « banque mondiale » (47).

---

(45) H. LA FONTAINE, *The Great Solution. Magnissima Carta, op. cit.* P. OTLET, *La fin de la guerre, Traité de paix général basé sur une charte mondiale déclarant des droits de l'humanité et organisant la Confédération des États*, extrait de la *Vie internationale*, n° de la Guerre, Bruxelles, 1914, traduit en anglais par A. CUNNINGHAM, « The End of the War and the Establishment of a World Charter », in *Women's Union for Peace Foreign Leaflet*, n° 5, Londres, The Union, 1914. P. OTLET, *Constitution mondiale de la Société des Nations. Le nouveau droit des gens*, Genève, Atar, 1917.

(46) Ce projet préfigure les projets actuels d'état de droit et de démocratie globale, développés notamment par J. Habermas et D. Archibugi. Sur les différents projets contemporains de démocratie globale, voy. B. FRYDMAN, « Réaliser la démocratie à l'échelle globale », in A. VIALA (dir.), *La démocratie. Mais qu'en pensent les juristes ?*, Paris, Lextenso, 2014.

(47) P. OTLET, *Pour une monnaie internationale : le franc postal universel*, Bruxelles/Paris, Le Bègue, Office de Publicité/Marcel Rivière, Librairie des Sciences Politiques et Sociales, 1926.

Il entrevoit en outre la nécessité de concevoir des indicateurs, du type du produit intérieur brut (48), mais aussi d'autres indicateurs permettant de mesurer le développement et la santé, qui jouent aujourd'hui un rôle central dans les décisions et actions des organisations internationales (49).

Le déclenchement de la Première Guerre mondiale, qu'ils avaient cherché par tous les moyens à éviter, donne raison aux internationalistes en même temps qu'il signe l'échec cuisant du mouvement pacifiste. Il y a quelque ironie et sans doute beaucoup d'amertume à recevoir le prix Nobel de la Paix en 1913. La guerre surprend Henri La Fontaine aux États-Unis, alors qu'il y effectue une tournée pour promouvoir et obtenir les financements nécessaires à la réalisation de leurs grands projets. La Fontaine s'engage dès lors dans une tournée de conférences et publie en 1916 à Boston en langue anglaise son ouvrage *Magnissima Carta* qui dessine sa vision et formule ses propositions pour les institutions de la Société des Nations à créer dès la fin du conflit (50). Otlet est resté quant à lui à Bruxelles où il publie, en 1914, au nez et à la barbe de l'occupant, son ouvrage sur les problèmes de la guerre, qui est immédiatement traduit et publié en Angleterre (51). Ses deux fils sont montés au front et, lorsqu'il apprend la disparition de l'un d'eux engagé dans la bataille de l'Yser, il franchit la ligne de front à Dunkerque où il ne trouve que sa dépouille. Otlet ne peut plus retourner en Belgique. Profondément meurtri, il s'engage plus que jamais dans le combat pacifiste et publie coup sur coup deux ouvrages : *Les problèmes internationaux et la guerre : tableau des conditions et solutions nouvelles de l'économie, du droit et de la politique*, en 1916, (52) et *Constitution mondiale de la Société des Nations. Le nouveau droit des gens*, en 1917 (53).

---

(48) Inventé par ailleurs par Simon Kuznets, en 1934, soit un an avant la publication par Otlet de son livre *Monde*. Otlet a donc pu en avoir connaissance au moment de l'écriture de son livre.

(49) P. OTLET, *Monde*, op. cit., pp. 213 et s.

(50) H. LA FONTAINE, *The Great Solution. Magnissima Carta*, op. cit.

(51) P. OTLET, *La fin de la guerre. Traité de paix général basé sur une charte mondiale déclarant des droits de l'humanité et organisant la Confédération des États*, op. cit., ainsi que la trad. angl.

(52) *Id.*, *Les problèmes internationaux et la guerre : tableau des conditions et solutions nouvelles de l'économie, du droit et de la politique*, Genève/Paris, Librairie Kundig/Rousseau et Cie, 1916.

(53) *Id.*, *Constitution mondiale de la Société des Nations. Le nouveau droit des gens*, Genève, Atar, 1917.

Après la guerre, Henri La Fontaine et Paul Otlet reprennent avec une ardeur redoublée les idées et les projets pour lesquels ils n'ont en réalité jamais cessé de travailler et de lutter et dont le moment semble venu de se réaliser enfin. Mais ils n'ont plus le vent en poupe et perdent prise sur les grandes réalisations de l'après-guerre (54).

Paul Otlet fait campagne avec beaucoup d'autres pour que Bruxelles devienne le siège de la Société des Nations et de la cité mondiale, mais le président américain Wilson s'y oppose pour la raison même pour laquelle les Belges croyaient pouvoir le revendiquer : à cause du martyr que les Allemands ont infligé à la Belgique, celle-ci ne pourra plus, en dépit de son statut juridique, être considérée comme un espace neutre et on lui préfère Genève. De même, l'Union des associations internationales est marginalisée par la SDN, qui lui préfère une initiative française, parrainée par le philosophe Henri Bergson, pour créer une nouvelle institution favorisant les échanges intellectuels internationaux, qui s'établira à Paris en 1926 et deviendra l'UNESCO en 1945.

Quant au grand projet du répertoire et de l'encyclopédie universels des savoirs, il marque le pas faute de financements, en dépit de l'engagement par Otlet et La Fontaine de leur patrimoine personnel. Alors que onze millions de fiches avaient été réalisées avant la guerre, il plafonne à quinze millions tandis que simultanément le nombre de publications explose au niveau mondial. Le rêve du répertoire du savoir universel s'éloigne, définitivement semble-t-il. L'espace concédé à Otlet au Cinquantenaire pour le Palais mondial et son musée lui est de plus en plus vivement et mesquinement contesté et réduit. L'armée allemande le détruira complètement en 1940. Après avoir brûlé la bibliothèque de l'Université de Louvain en 1914, elle jette à la rue les millions de fiches et les dossiers du *Mundaneum* sous une pluie battante. C'est la fin du Palais mondial et l'écroulement final des projets auxquels Otlet aura voué sa vie. L'homme qui ne renonce jamais viendra pourtant en reprendre possession symboliquement à la libération de Bruxelles, avant de mourir quelques semaines plus tard.

---

(54) Henri La Fontaine, qui représente la Belgique à la Société des Nations en 1920 et 1921 est très vite écarté. Il demeure cependant, par ses entreprises, notamment au Bureau international de la paix qu'il préside, une figure de premier plan du pacifisme.



Ce qui aura pu être sauvé de l'immense répertoire sera stocké dans les murs de la Cité des Sciences créée par Solvay au Parc Léopold, qui sombre elle aussi progressivement dans le grand sommeil de l'oubli. Le jeune chercheur américain Reinhardt Boyd les y retrouvera en 1968 dans ce local poussiéreux aux vitres cassées, ouvert au vent et aux pigeons, où somnolaient encore quelques vieux chercheurs réfugiés dans les archives.